
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 15	Séance du lundi 22 février 2016
<u>Présents :</u> 10	L'an deux mille seize et le vingt deux février l'assemblée régulièrement convoqué le 16 février 2016, s'est réuni sous la présidence de Daniel FROGER Sont présents: Daniel FROGER, Guy LATHELIZE, Annie ETOILE, Bertrand CODRON, Gaëtan GAGNANT, Romain COURTIER, Hugues COURTIER, Annie LATHUILLIERE, Jean-Luc ALVARES DE AZEVEDO, Benoit CODRON
<u>Votants:</u> 14	Représentés: Jules CLERGER, Jean-Christophe ETOILE, Delphine CODRON, Frédéric GAGNANT Excuses: Hervé LEGENDRE Absents: Secrétaire de séance: Annie LATHUILLIERE

RECTIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Avant de commencer la réunion du Conseil de ce jour le Maire averti le conseil:

Au point PATRIMOINE COMMUNAL, il convient de modifier l'ordre du jour par **délibération pour régularisation foncière sur le projet LGV Est européenne**. Le Conseil municipal accepte cette modification.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL de la réunion du 21 décembre 2015

Lecture faite du projet de procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2015, le projet est adopté à l'unanimité des membres présents à cette réunion ; ils procèdent à la signature du registre des délibérations.

Finances: SUBVENTIONS - DE 2016 001

Le Maire prend la parole, afin d'établir le budget de l'année 2016, il convient de déterminer le montant alloué dans le cadre des subventions. Les membres présents de Conseil Municipal décident d'allouer des subventions aux associations et organismes suivants :

CCAS:14 000,00, ADAPEI: 60,00, CAUE 77: 107,55, Club des 19: 142.40, Croix rouge française: 60,00, France Alzheimer: 60,00, L'hôpital avec maman:60,00, La ligue contre le cancer : 70,00, Paralysés de France:60,00, Paysages et sites de a grade guerre:30,00, Perspective Emploi: 300,00, Restaurant du cœur:60,00, Scleroses en plaque:60,00, Secours populaire:60,00, Tous en scène:90,00, Familles rurales:850,00, Les boulistes de Villeroy: 850,00, Comités des Fêtes:1 850,00, CSV Villeroy:850,00, Le Musée 14-18:850,00, TC Villeroy:850,00

Finances: INVESTISSEMENTS - DE 2016 002

Le Maire propose les orientations budgétaires suivantes:

Mairie:5 000,00, Services administratifs:3 000,00, Local technique:5 000,00, Ecole:5 000,00, Aménagement village: 5 000,00, Stade:2 000,00, Salle polyvalente:3 000,00, Cimetière:7 900,00, Eglise:5 000,00, Voirie 754 065,00. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, les orientations budgétaires.

Finances: DEMANDE DE DETR 2016 - DE 2016 007

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré**, décide à **l'unanimité** des membres présents ou représentés :

de demander une subvention DETR 2016 pour financer l'acquisition d'un columbarium et d'un jardin du souvenir au cimetière de la commune,
autorise le Maire à signer cette demande de subvention.

TRAVAUX:

Le Maire fait le point sur les travaux en cours et sur les travaux à réaliser

- La salle polyvalente:
 - Concernant le litige avec la société LEGENDRE, les experts sont passés.
 - Une demande de contrôle auprès de la société APAVE est en cours.
- L'école:
 - Des travaux d'électricité sont à envisager

- Enfouissement des réseaux rue Saint Pierre:
 - L'éclairage public est installé et fonctionne. Les crosses restent à changer, problème de couleur.
 - Il reste le branchement électrique et téléphonique des pavillons à effectuer
- Rue du cheval blanc:
 - L'appel d'offre des travaux VRD est lancé cette semaine, l'ouverture des plis se fera le 24 mars prochain.
 - La commune de Villeroy doit acquérir un terrain pour créer une aire de retournement.
- Maison 3 rue de l'abeille:
 - La maison est mise hors eau.
- Route d'Iverny:
 - La réfection des trottoirs débutera le 7 mars 2016.
- Eglise:
 - Le Maire explique que la société ALVABAT a établi un devis concernant la réfection du porche de l'église et la remise en place des tuiles de la toiture
- Assainissement:
 - Le dossier est en instruction auprès de la CCPMF

Route de la trace:

- Des devis ont été établis par la société EUROVIA et la société TPSN, d'autres devis seront demandés pour la réfection de la route
- Une demande de rendez-vous a été faite auprès de Monsieur BEAUFILS de la DDT, il doit nous rappeler.

PERSONNEL: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL - DE 2016 003

Après exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, accepte le projet de convention de Mise à disposition. Autorise le Maire à signer cette convention

PERSONNEL: DOCUMENT UNIQUE - DE 2016 004

Après exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, accepte le devis N°DC0320 de ACFV Consultant d'un montant TTC de 3 267,00€ pour accompagnement à la mise en place de Document Unique d'évaluation des Risques. Autorise le Maire à signer cette convention.

PATRIMOINE COMMUNAL : Régularisation foncière sur le Projet LGV Est DE 2016 008

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la promesse de vente 77515/1/1 de 47,78€ et la promesse de vente 77515/7/1 de 918,64€, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ces transactions et notamment de signer les bulletins d'indemnités, promesses de vente et régularisations devant notaire..

GRDF Convention pour occupation domaniale DE 2016 009

Après exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, accepte la convention N° AMR-160208-02 concernant l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur. Autorise le Maire à signer cette convention

CCPMF : Evolution de l'intercommunalité

Le Maire explique que presque tous les recours concernant le retrait de 17 communes de CCPMF étant rejetés, la CCPMF fonctionne maintenant à 20 communes. La CCPMF continue à gérer le fonctionnement et les investissements des 37 communes, la CARPF (communauté d'agglomération Roissy Pays de France) remboursant la CCPMF par le biais d'une convention.

AFFAIRE LGD : Evolution du dossier

Le Maire informe que comme les parties adverses ont adressées des pièces complémentaires au dossier, le tribunal administratif a reporté l'audience à une date ultérieure .

Projet UNESCO : Evolution du dossier

Le Maire informe que l'établissement du dossier concernant le classement de la GRANDE TOMBE au patrimoine de l'UNESCO suit son cours. Il devrait être déposé à l'UNESCO courant janvier 2017.

La séance est levée à 23h00